

TAC PLUS

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

NOM GENERIQUE

TAC PLUS

UTILISATION

Produit de hausse de la valeur du TAC (alcalinité) des eaux de piscines.

FABRICANT

MAREVA PISCINES ET FILTRATION

Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France

Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

Email personne chargée de la Fiche de Sécurité : tech@mareva.fr

N° d' appel d' urgence

FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE
Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

Le produit ne présente pas de dangers pour l'homme ni pour l'environnement (produit non classé)

Inhalation : légère irritation du nez.

Contact avec les yeux : - poussières : irritation mécanique due aux particules solides.
- solution concentrée : irritation

Ingestion : nausées et vomissement si solution concentrée.

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

SUBSTANCE ACTIVE

Bicarbonate de sodium (100%)

N° C.A.S. : 144-55-8

N° CE : 205-633-8

4 - PREMIERS SECOURS :

Inhalation : écarter le sujet de l'ambiance empoussiérée et le faire moucher.
Consulter un médecin en cas de symptômes respiratoires.

Contact avec les yeux : rincer les yeux à l'eau claire en maintenant les paupières bien ouvertes
pour éliminer les particules du produit.

Contact avec la peau : rincer à l'eau claire.

Ingestion : faire rincer la bouche à l'eau fraîche.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

MOYENS D'EXTINCTION

tout type d'extinction est admis si ce produit se trouve pris dans un incendie.

DANGERS SPECIFIQUES

Aucun, le produit n'est ni inflammable, ni combustible, ni explosible.

PRECAUTIONS PARTIC.

La présence du produit n'entraîner pas de protections particulières.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

METHODE DE NETTOYAGE Ramasser mécaniquement en évitant la formation de poussière,
Placer dans des récipients compatibles (bien fermer et étiqueter)
Eliminer selon les instructions de la section 13.
Nettoyer abondamment à l'eau l'emplacement souillé.

PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L ENVIRONNEMENT
Evacuer à l'égout avec un large excès d'eau.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATION - Opérer dans un endroit bien ventilé.
- Manipuler à l'écart des substances réactives.

STOCKAGE : Dans un local sec, à l'écart des acides.

8 - CONTROLE DE L EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

MESURE GENERALES Locaux aérés - aspiration sur le lieu d'émission si nécessaire.

PROTECTION RESPIRATOIRE Masque anti-poussières en cas d'empoussièremement important ou accidentel.

PROTECTION DES MAINS Gants de protection pour des manipulations fréquentes ou prolongées.

PROTECTION DES YEUX Lunettes en cas d'empoussièremement important ou accidentel.

PROTECTION DE LA PEAU Vêtements couvrants.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE : solide (poudre blanche cristalline au goût légèrement salin.

ODEUR : inodore

pH à 25°C (entre 0.2 - 5 %) : 8.6

POINT DE FUSION : -

DECOMPOSITION : à partir de 60°C.

POINT D'ECLAIR : non concerné

EXPLOSIVITE : inexplorable

INFLAMMABILITE : ininflammable

AUTO-INFLAMMABILITE : ininflammable

DENSITE : 02.22

DENSITE APPARENTE : 0.85 - 1.05

SOLUBILITE DANS L'EAU : env. 96 g/l à 20°C. (légèrement soluble dans l'alcool).

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

STABILITE Stable dans les conditions normales d'utilisation.
Eviter la chaleur (ou les sources de chaleur).

MATIERES A EVITER Les acides.

PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX : CO₂ (gaz carbonique)

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

GENERALITES	Le bicarbonate de sodium est un additif alimentaire.
TOXICITE AIGUE	Voie orale (DL 50 sur le rat) > 2000 mg/kg
IRRITATION	Pas de données.
TOXICITE CHRONIQUE	Pas d'effets à long terme.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

ECOTOXICITE AIGUE	- CL 50 sur le poisson (mosquito fish) à 96 heures = 7550 mg/l. - CE 50 sur le crustacé (Daphnies) à 48 heures = 2350 mg/l.
COMPORTEMENT ENVIRONNEMENTAL :	
- Dégradabilité abiotique	- Produit non persistant S'hydrolyse, selon le pH : - en H ₂ CO ₃ (= CO ₂ + H ₂ O) à pH acide (pH < 6) - en HCO ₃ ⁻ à pH neutre (pH entre 6 et 8) - en CO ₃ ²⁻ à pH alcalin (pH > 8)
CONCLUSIONS	Produit sans risques pour l'environnement.

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :

Traiter comme un déchet banal.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Produit non soumis à la réglementation sur les transports.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes au Règlement CE n°1272/2008 (GHS))**Conseils de prudence - Prévention**

P102 Tenir hors de portée des enfants

P264 Se laver soigneusement les mains après manipulation

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

Non soumis à l'étiquetage réglementaire, toutefois nous conseillons les indications suivantes :

Phrases S

- 2 - Conserver hors de la portée des enfants.
24/25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux.

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Classification ICPE du produit : non classé

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.

Cette fiche de sécurité a été rédigé

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **2836.30.000**